

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article1121>

# **Le fonds Saint Yves - Une information juridique gratuite**

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : mercredi 7 mai 2014

---

**Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits**

**réservés**

---

**Yves Avril, avocat honoraire, participe aux séances d'information juridique gratuite proposées par le Fonds Saint-Yves à Tréguier et à Querrien. Chancelier de l'évêché, il est à ce titre administrateur du Fonds.**

<span class='spip\_document\_5353 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right; width:191px;\*>

L'un des objectifs du Fonds Saint-Yves, depuis son lancement le 2 février 2013, est d'offrir une aide juridique gratuite. Attention, ce n'est pas une consultation juridique : nous ne voulons pas faire de concurrence aux cabinets d'avocats. J'ai commencé par recevoir les personnes dans mon bureau à l'évêché, mais je n'avais rencontré que sept personnes en six mois. D'où l'idée de proposer des journées d'écoute sans rendez-vous, à la Maison Saint-Yves à Tréguier.

La première journée s'est tenue le 5 octobre 2013, et ce fut tout de suite un succès. Le 10 mai 2014, est organisée la même journée à Querrien, afin de toucher les habitants du sud du département. A chacune de ces permanences, une avocate bénévole et moi-même recevons entre 15 et 20 personnes, dans deux bureaux séparés, bien insonorisés afin de garantir une bonne confidentialité.

## Connaître ses droits

Informés par les journaux locaux, les gens rencontrés habitent le secteur de Tréguier, dans un rayon de 20 km maximum - ceux qui venaient voir saint Yves en son temps ! Ils sont venus à pied ou conduits par un proche : souvent ils n'ont pas de voiture. Ils veulent connaître leurs droits dans des situations diverses : succession litigieuse, divorce, garde d'enfant, demande de RSA, mésententes familiales ou de voisinage. Des familles désunies, malheureuses des sentiments qui les déchirent, aimeraient bien demander l'intercession de saint Yves. Elles viennent chercher un apaisement et une solution amiable pour éviter un procès. Dans ces cas-là, je propose les coordonnées du centre de médiation, à Saint-Brieuc.

D'autres souffrent de solitude et ont le sentiment d'avoir été mal écoutés par un avocat, un juge. Elles ont besoin d'exprimer ce qu'elles ressentent sur une affaire où elles sont impliquées. Enfin, certains viennent nous voir car ils ne savent comment obtenir leurs droits. Comment obtenir l'aide juridictionnelle ? Comment se faire désigner un avocat d'office par le bâtonnier ? Comment toucher le RSA ? Les formalités administratives sont tellement complexes !



## Poursuivre l'oeuvre de St Yves

Le présence de l'Église reste discrète lors de nos interventions, mais tous savent qu'ils sont ici à la Maison Saint-Yves. Un crucifix est placé sur le bureau que j'occupe cette journée-là : je ne l'enlève pas. Saint Yves est encore assez bien ancré dans l'esprit des gens, il reste un recours pour se faire rendre justice, et il arrive que les gens m'en parlent, même des non croyants.

A leur arrivée à la Maison Saint-Yves, les visiteurs sont accueillis par deux personnes qui les aident à attendre leur tour. Ces médiateurs sont formés à la confidentialité. Ils les font patienter, les pacifient. C'est essentiel que les visiteurs se sentent bien reçus, presque attendus.

Par ce service d'écoute, d'orientation et de proximité, j'ai le sentiment de poursuivre l'oeuvre de saint Yves auprès du public qui s'adressait à lui : les laissés pour compte, les sans emploi, parfois SDF, parfois avec une maladie mentale. Les « paucos dein » (en breton : les pauvres gens). Je suis très attaché à la gratuité de ces rencontres : il n'y a pas de rapport marchand entre nous. Nous laissons à tous le temps de parler, et je crois que c'est vécu de manière positive."

Propos recueillis par Aude Bracq - Eglise en Côtes d'Armor



Le grand pardon de St Yves (ici en 2012), sera célébré à Tréguier, le dimanche 18 mai 2014 et présidé par Mgr Pierre D'Ornellas, archevêque de Rennes.

*Post-scriptum :*

*Des juristes à l'écoute*

*Le Fonds Saint Yves a pour mission de contribuer au rayonnement de Saint Yves dans le domaine du droit et de la justice en apportant une aide aux justiciables en difficulté. St Yves sera vénéré le dimanche 18 mai 2014 à Tréguier.*

*Le Fonds Saint Yves offrira le samedi 10 mai aux personnes qui le souhaitent un temps d'écoute attentive et bénévole, par des juristes, pour des questions relevant du droit, de la justice, favorisant si nécessaire une orientation de nature à dénouer les difficultés. Cette écoute se fera dans l'esprit de Saint Yves, prêtre, juge, avocat et ami des pauvres : aucune condition de ressources, de croyance ou de religion ne sera envisagée. Les entretiens, sans rendez-vous préalable, auront lieu au Sanctuaire Notre Dame de Toutes Aides à Querrien, La Prénessaye, le samedi 10 mai de 9h30 à 12h30 de 14h00 à 17h00. D'autres entretiens auront lieu à Tréguier le samedi 21 juin.*